



À Châlons-en-Champagne, le 21/01/2021

Monsieur le Président,

La pandémie a mis en lumière les sous-effectifs catastrophiques au sein de la Fonction Publique.

Si les établissements de santé ont fait la une à juste titre, c'est l'ensemble des agents de la Fonction Publique qui ont assuré la continuité des missions de service public.

Elles sont indispensables pour la population, pour la société, crise sanitaire ou pas, et doivent rester dans la sphère publique afin d'assurer équité, probité et impartialité.

La DGFIP assure des missions d'accueil, d'assiette, de gestion, de contrôle et d'évaluation, de recouvrement et de paiements.

Elles sont toutes d'utilité publique. Elles nécessitent donc des moyens publics à la hauteur pour leur réalisation dans de bonnes conditions de travail, plutôt que de les externaliser/privatiser, les abandonner ou recourir à des emplois de droit privé.

Ne serait-ce qu'en l'état actuel, nos services ont besoin en urgence de 30 000 emplois supplémentaires, pourvus par des recrutements statutaires prenant en compte les départs à la retraite, plutôt que de supprimer à nouveau 1800 emplois cette année (1 600 programmées pour 2022).

Depuis des années, la DGFIP absorbe la grande majorité des suppressions d'emplois, les services sont exsangues, les collègues en souffrance, les usagers et contribuables à bout de nerfs...

Ces mêmes conséquences néfastes sont réelles à la DDFIP de la MARNE et subies par ses agents mais rien n'y fait.

Cette année encore, 25 emplois vont être supprimés dans notre département.

Depuis sa création en 2008, la DGFIP a en effet perdu plus de 30 000 emplois, plus de 300 emplois ont été détruits à la DDFIP de la Marne, soit presque un tiers des effectifs du département.

Il s'agit là d'un véritable plan social et nous le condamnons fermement.

Depuis des années, les agents surcompensent ces suppressions par leur investissement, leur conscience professionnelle et leur attachement à rendre un service public de qualité.

Mais non satisfait d'en abuser, les agents sont remerciés en détériorant leurs conditions de travail, en détruisant leurs droits et garanties, en supprimant leur droit à être défendus par la suppression des CAP, en externalisant leurs missions en démantelant le réseau existant (les précédentes fermetures de trésoreries, fusions et restructurations de services, et celles prévues dans le cadre du Nouveau Réseau de Proximité)...

Monsieur le directeur, ne comprenez-vous pas que les suppressions d'emplois incessantes fragilisent votre réseau, notre réseau ?

Avez-vous conscience qu'à chaque suppression d'emploi vous fragilisez délibérément un service, le travail d'un collectif et le travail de chacun ?

Avez-vous conscience que les conditions de vie au travail se dégradent, que vos agents tout grade confondu se sentent méprisés, qu'ils se sentent peu ou pas du tout accompagnés dans vos restructurations ? Qu'ils sont épuisés, à bout ? Qu'ils arrivent à remettre en cause leurs propres compétences ?

Avez-vous conscience que la charge de travail de chacun est continuellement en augmentation, que vos agents n'arrivent pas ou plus à se projeter ? Que d'année en année, nous finissons par perdre les compétences métiers, techniques, les savoirs de nos agents expérimentés, car il n'y a pas ou peu de relais entre les agents ?

Avez-vous conscience qu'à force de supprimer des emplois vous leur demandez de faire un choix entre un travail de qualité qui demande du temps ou bien de faire du rendement au détriment des usagers, des ordonnateurs... ?

Alors que la crise sanitaire a conforté la DGFIP et la DDFIP de la Marne dans son rôle majeur dans le fonctionnement de l'État, alors que l'étendue de notre réseau de proximité a, encore plus en 2020, constitué une force indéniable, vous avez repris le plan de destruction (NRP) où il avait été laissé et vous continuez de supprimer des emplois.

Adresser des messages de remerciements aux agents pour leur engagement au service de nos concitoyens est une chose, tenir compte de leurs difficultés en est une autre.

À la CGT, nous n'acceptons pas et nous n'accepterons jamais le fait de liquider notre administration et nous continuerons à combattre par tous les moyens les orientations régressives que vous portez et qui conduisent à augmenter le chômage dans notre pays, à réduire l'accès et la qualité du service public, et à dégrader les conditions de travail des agents.

Aujourd'hui se tient un Comité Technique Local (CTL) comprenant entre autres à l'ordre du jour la déclinaison des suppressions d'emplois à la DDFIP de la MARNE et la modification de leurs implantations dans le cadre du NRP.

Nous avons fait le choix de participer à ce CTL, non parce que nous estimons que les conditions d'un dialogue social de qualité sont réunies, non parce que nous accompagnons ou partageons vos réformes et suppressions d'emplois mais tout simplement pour pointer du doigt les conséquences de vos choix et également pour ne pas vous laisser dire que la qualité du dialogue social est médiocre à cause de notre refus de participer aux comités techniques et rendre compte ainsi aux agents que même les miettes ne sont pas négociables.

En effet Monsieur FOURQUET, pour la CGT Finances Publiques, un dialogue social constructif ne se résume pas à un simple échange questions/réponses entre la direction et les Organisations Syndicales (OS) ou à une chambre d'enregistrement dans laquelle tout est décidé en amont et qu'aucune marge de manœuvres n'est possible.

La CGT n'a jamais été et ne sera jamais un alibi, elle n'accompagne pas la mise en œuvre des réformes libérales et régressives que vous imposez alors que les agents en exigent le retrait.

Pour autant sur l'ensemble des sujets inscrits à l'ordre du jour de ce CT, nous ne manquerons pas d'intervenir au cours des débats mais dès notre déclaration liminaire nous souhaitons soulever quelques points en ce qui concerne les suppressions/transferts d'emplois.

On constate que tout type de services sont touchés tels que les services de direction, de gestion des comptes publics, de fiscalité personnelle et professionnelle, publicité foncière, enregistrement et cadastre ainsi que les services de contrôle fiscal.

Dans notre déclaration liminaire lue lors du CTL emplois de l'année dernière, nous avons déjà attiré l'attention de votre prédécesseur et de la direction sur les effectifs du contrôle fiscal, je cite :

« Malgré les observations du rapport de la cour des comptes paru en novembre 2019 sur la fraude aux prélèvements obligatoires, vous supprimez tout de même 4 emplois dans la sphère du contrôle fiscal.

« la baisse des effectifs de la DGFIP, et plus particulièrement du nombre des vérificateurs (de 4 260 en 2013 à 3 812 en 2018) a conduit à une diminution du nombre de contrôles sur place, qui n'a pas été compensée par l'amélioration de leur efficacité, au moyen d'un développement suffisant de modes d'intervention plus légers ou d'une amélioration du ciblage.

Les montants notifiés et recouverts au titre du contrôle fiscal s'inscrivent dans une évolution à la baisse depuis plusieurs années, passant respectivement de 18 Md€ et 10,1 Md€ en 2013 à 16,2 Md€ et 8,7 Md€ en 2018. »

Et, contrairement à ce que le gouvernement espérait, le ciblage des contrôles grâce aux outils informatiques et au data mining n'ont pas compensé cette baisse d'effectifs de la cour des comptes.

N'y voit-on pas le début de la fin du contrôle fiscal ?

Au regard des derniers dispositifs législatifs votés tels que la loi ESSOC (pour une société de confiance) et ses déclinaisons à la DGFIP, on peut réellement se poser la question. »

Cette année encore, 4 emplois de contrôle fiscal sont supprimés dans notre département.

Aujourd'hui il ne s'agit plus de supposition, on se pose réellement la question de la survie du contrôle au sein de notre direction.

Dans les SIE, vous supprimez une nouvelle fois des emplois alors que depuis des années ils sont surchargés de travail et la crise que nous subissons depuis plusieurs mois n'arrange pas les choses, bien au contraire.

Dans le cadre du soutien de l'État aux entreprises, les agents des SIE ne cessent de devoir s'adapter aux nouveaux dispositifs mis en place, tels que la gestion du Fonds de

Solidarité, sans pour autant mettre de côté leurs tâches habituelles.

Sur les SIP, le constat est le même que pour les SIE. Encore et toujours des suppressions d'emplois comme si la dématérialisation ou les centres de contact allaient réduire à zéro l'accueil des usagers.

À Reims, on ne fait que constater des files d'attente qui s'étendent sur le parking.

Je vais me permettre de reprendre, tels quels et sans filtre, les propos tenus par les collègues du SIP :

« pour faire face à cette situation, on nous envoie faire le trottoir »

En effet les collègues sont obligés d'aller à la rencontre des usagers sur le parking, répondre à leurs interrogations dans des conditions déplorables sans parler des éventuelles tensions.

Autre exemple de suppressions d'emplois sans que les réformes mises en place les compensent :

la trésorerie municipale de Reims accueille depuis plusieurs jours un nombre élevé d'usagers pour des paiements de taxe d'habitation-redevance audiovisuelle, taxe foncière par carte bleue.

Certaines demi-journées, ils ont dû délivrer une centaine de quittances, c'est-à-dire que les agents ont reçu plus de 100 usagers sur une demi-journée et ce hors période d'échéance et malgré l'externalisation d'une de nos missions avec la mise en œuvre du zéro cash.

Sur les catégories touchées par les suppressions d'emplois, une nouvelle fois il s'agit principalement de cadres B et C.

Choix que nous aurions pu comprendre si la contrepartie était de transformer ces emplois de catégorie C en B et de B en A, et donc améliorer les carrières et les rémunérations des collègues.

Force est de constater que ce n'est pas cette logique qui a été retenue par nos gouvernants et la DG.

La promotion interne (quelle que soit son mode de sélection) ne cesse de baisser au fil des années.

De plus, Monsieur le Directeur, l'accompagnement des collègues dont vous avez choisi de supprimer ou transférer leur emploi est loin d'être satisfaisant voire inexistant.

De nombreux collègues dont l'emploi a été supprimé n'ont pas encore été contactés par les services de la direction.

Certains collègues apprennent la suppression de leur emploi par les organisations syndicales et obtiennent des informations sur les dispositifs RH tant en termes de priorités pour les mutations ou d'accompagnement financier tel que la PRS.

Comme quoi, nous avons une utilité autre que simple porte-parole de la direction ou assister à des pseudo-concertations dans des chambres d'enregistrement.

Sauf si vous nous garantissez aujourd'hui et aux collègues concernés, que même si leur emploi est supprimé/transféré, ils resteront à leur place en surnombre en tant que titulaire et non en tant que ALD.

Enfin, Monsieur le Directeur, nous souhaitons revenir sur les propos inadmissibles tenus par Madame la Ministre de la transformation et de la fonction publique, Amélie MONTCHALIN.

Le 14 décembre 2020, sur l'émission « La matinale » de la chaîne d'information LCI, Madame Amélie de Montchalin, Ministre de la Fonction publique, intervient pour la présentation d'une plate-forme de volontariat destinée aux agents publics (aide ponctuelle sanitaire durant cette crise sanitaire).

Madame la Ministre explique : *« certains agents ont parfois un peu moins de travail en ce moment, parce que leurs missions sont ralenties ou parce que juste, ils ont du temps ».*

À la question du journaliste " *mais quels fonctionnaires ont du temps ?* ", Madame la Ministre répond : *« il y a des activités cycliques, les impôts ça se prélève à un moment donné... »*

Monsieur le Directeur, compte tenu de ses fonctions nous ne pouvons imaginer que Madame la Ministre méconnaisse à ce point les missions de la DGFIP.

Par ces mots, la Ministre de la Fonction publique remet en cause non seulement la gestion des effectifs de notre administration, où bon nombre d'agents seraient payés à ne rien faire, mais également l'implication professionnelle de ceux-ci.

En tant que Directeur, ces propos doivent appeler de votre part une forte réaction.

Bon nombre de collègues qui ont découvert, stupéfaits, ces propos inadmissibles, les ont reçus comme une véritable insulte, un mépris et un dénigrement total de leur travail et de leurs missions.

Aussi, nous pensons qu'il est de votre devoir de défendre vos agents et faire remonter au Directeur Général des Finances Publiques votre mécontentement et celui des agents de la Marne et d'informer une nouvelle fois la DG sur la situation des effectifs dans la Marne.

Dans le cas contraire, nous demanderons à l'ensemble des agents du département de s'inscrire sur cette plate-forme afin d'occuper leur journée de travail pour enfin être utiles au pays.

Pour conclure, ces propos nous confirment le fossé existant entre la vision qu'a notre classe politique de notre administration et la réalité vécue par les agents dans leur quotidien.

Ceci explique, sans aucun doute les suppressions d'emplois récurrentes subies par notre Direction.

Monsieur le Directeur, il n'est jamais trop tard pour agir.

Les agents que vous représentez ne comprendraient pas votre absence de réaction à de tels propos tenus par une ministre en exercice.